

## DOSSIER SOUTIEN PROJET JEUNE (SPJ)

**Pôle des Solidarités**  
**Structure Info Jeunes**  
**Service Emploi Insertion Formation**  
**Grand-Couronne**

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

NOM : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Adresse : .....  
 Téléphone : ..... Mail : .....

### SITUATION DU DEMANDEUR :

<input type="checkbox"/> Etudiant :	<input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi
Etudes et niveau d'études : ..... .....	Profession : .....	Secteur d'emploi : .....
Lieu d'étude : .....	Type de contrat : .....	Qualification : .....
		<input type="checkbox"/> Mission locale <input type="checkbox"/> France Travail

### PIECES A FOURNIR (PHOTOCOPIES) :

- Pièce d'identité du demandeur
- Lettre de motivation pour le projet
- Dernière feuille d'imposition du foyer
- Justificatif de domicile attestant la présence depuis au moins 3 mois sur la commune
- Justificatifs des ressources et charges du foyer (du mois précédant la demande)**
- Si vous êtes étudiant :  Certificat de scolarité
- Si vous êtes hébergé :  Attestation d'hébergement  Pièce d'identité de l'hébergeant
- Livret de famille
- Curriculum vitae (CV)
- 3 devis concernant le projet

## **CONDITIONS :**

- Le dossier Soutien Projet Jeune (SPJ) est un engagement écrit et signé par le demandeur (et son représentant légal s'il n'est pas majeur) ;
- Le SPJ concerne les jeunes de 16 à 24 ans révolus et domiciliés depuis au moins 3 mois sur la commune ;
- Le SPJ doit répondre à un besoin immédiat et le projet doit réellement viser à l'autonomie du demandeur dans la vie active ;
- Le demandeur doit fournir un justificatif du projet : devis ou facture non acquittée (sauf pour les inscriptions formulées sur site internet nécessitant au préalable un paiement en ligne) ;
- Le demandeur devra effectuer les démarches nécessaires à l'octroi de ses droits et à la recherche des cofinancements de son projet ;
- Le Service Emploi Insertion Formation accompagne le demandeur dans un suivi réel et/ou orienté vers des organismes permettant la concrétisation du projet ;
- Les dossiers sont étudiés en commission pour validation ou non ;
- L'aide sera directement versée à l'organisme concerné ;
- Une seule demande par jeune et par an est acceptée ;
- A défaut de remplir ses engagements, le dossier sera annulé et ne pourra faire l'objet d'une nouvelle demande.

## **PARTIE RESERVEE AU SERVICE :**

Date réception du dossier : ..... Date commission : .....

Nature du projet : ..... Montant du projet : .....

Organisme : .....

Nombre de personnes dans le foyer : ..... **RAV** : .....

Décision de la Commission :     Accord montant : .....     Refus

## **SIGNATURE :**

Demandeur  
Le ...../...../.....

Le Maire de Grand-Couronne sis à Place Jean Salen a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet, en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : Soutien Projet Jeune (SPJ). Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Grand-Couronne et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 2 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [work.up@ville-grandcouronne.fr](mailto:work.up@ville-grandcouronne.fr) ou à l'adresse postale Pôle des Solidarités – Service Emploi Insertion Formation – 50 Rue Georges Clémenceau 76530 Grand-Couronne.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.